



HAL
open science

Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention (MECI)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention (MECI). 2013, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02040127

HAL Id: hceres-02040127

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040127v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Métiers des études, du conseil et de
l'intervention (MECI)

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 7 – Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Métiers des études, du conseil et de l'intervention (MECI)

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140006768

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention offre une formation qui permet d'exercer les métiers liés à la réalisation d'études, au diagnostic, au montage de projets ou encore à des missions de conseil. Les domaines d'intervention sont variés (marketing, stratégie, ressources humaines ou encore aménagement et développement local) tout comme les types d'organisations (entreprises privées, organisations publiques). S'appuyant sur une base disciplinaire (économie, géographie...) la formation offre des enseignements pluridisciplinaires nécessaires aux métiers visés. Le M1 comporte un tronc commun (à 60 %) et offre trois options conduisant aux trois spécialités : *Consultants et chargés d'études socioéconomiques* (CCESE), *Projets informatiques et stratégie d'entreprise* (PISE), *Aménagement et développement local* (ADL). Il existe un système de passerelle au niveau du M1 pour des étudiants issus d'autres formations.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Diverses modifications ont été apportées à la mention telle l'introduction d'une option « traitement quantitatif des données » qui vient s'ajouter aux options « Aménagement et développement local » et « Socioéconomie ». Ces modifications ont pour objectif de répondre aux demandes du marché du travail, mais aussi d'offrir des débouchés supplémentaires aux étudiants de diverses formations ou encore d'améliorer la lisibilité des formations.



Les connaissances et les compétences offertes par la mention sont pluridisciplinaires et sont liées aux métiers des études, du diagnostic, du conseil. L'orientation est professionnelle, mais offre également la possibilité de poursuivre en doctorat. Dans le cadre du PRES plusieurs mutualisations sont envisagées suite à la réorganisation de la mention : au sein du M1-M2 ADL avec la spécialité de master *Etudes européennes* de Paris 3 ; au sein du parcours *Consommation et communication* du master *Sociologie d'enquête* de Paris Descartes ; avec la mention de master *Géographie et sciences des territoires* ; avec le master d'architecture Paris val de Seine ; avec la mention de master *Aménagement et urbanisme* de Paris 1 ; avec le master ISIFAR ; avec le master ASIF du CNAM. La formation est ouverte à la formation continue, par alternance, par VAE (validation des acquis de l'expérience). L'essentiel des étudiants de M1 provient de Paris Diderot (Sciences économiques et sociales, Géographie, MASS). De nouveaux flux sont attendus (double licences Sociologie-Economie et MASS pour la nouvelle option « traitement quantitatif des données »). Le taux de réussite en M2 est très bon (environ 90 %). Malgré un taux d'abandon en M1 en baisse (de 18 % en 2007/08 à 13 % en 2011/12), le taux de réussite en M1 reste moyen (de l'ordre de 60 %). N'y aurait-il pas, dès lors, un problème d'articulation entre le M1 et le M2 ? La formation est attractive avec 65 à 70 % d'inscrits pédagogiques en M2 provenant d'une formation autre que le M1 correspondant. Le devenir des étudiants du M1 n'intégrant pas le M2 reste en suspend.

Conformément au projet pédagogique axé sur le caractère pluridisciplinaire, la mention est ouverte à différents champs disciplinaires. Principalement ancrée en Histoire, Géographie et Sciences de la société, la formation est également accessible aux étudiants de Mathématiques et de Sciences sociales. Par son caractère généraliste et pluridisciplinaire la mention trouve un positionnement au niveau régional et national. La finalité de la mention est professionnelle. Deux des spécialités (CCESE et PISE) sont adossées au laboratoire LADYSS (Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces). La spécialité ADL est adossée au laboratoire Géographie-Cités. La mention est parfaitement adossée au milieu professionnel, de par les intervenants au sein des M1 et M2, mais également par la formation en alternance offerte par deux des trois spécialités (la troisième est en cours). Les taux d'insertion professionnelle sont excellents (plus de 90 %), en adéquation avec les objectifs de la formation. Le taux de réponses aux enquêtes est tout aussi excellent (jusqu'à 95 %). Au niveau de la mention, l'équipe pédagogique est peu détaillée notamment au niveau des professionnels. Le pilotage de la mention est collégial entre le directeur de la mention, les responsables d'options et les directeurs des spécialités. Il ne semble pas y avoir, au niveau de la mention, de conseil de perfectionnement associant notamment les professionnels. Une évaluation en ligne, anonyme, est faite par les étudiants. Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation et les résultats sont transmis à l'équipe pédagogique. Les précédentes recommandations de l'AERES ont été bien prises en compte.

- Points forts :
 - Le très bon taux d'insertion professionnelle et la professionnalisation de la formation.
 - Les diverses mutualisations des enseignements.
 - Le caractère pluridisciplinaire pertinent de la formation.

- Points faibles :
 - Le taux de réussite en M1 est assez moyen.
 - Il n'y a pas d'informations sur le devenir des étudiants du M1 n'intégrant pas le M2.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de poursuivre les initiatives mises en place (« *poursuite d'orientation active* ») voire d'en imaginer d'autres, ce qui permettrait, certainement, d'améliorer le taux de réussite en M1. Il conviendrait, également, de poursuivre l'intention de mettre en place un système d'informations sur le devenir des étudiants du M1 n'ayant pas intégré le M2.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A

- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A

- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B

- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Evaluation par spécialité

Consultants et chargés d'études socioéconomiques (CCESE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, en alternance, permet d'acquérir les connaissances et les compétences relatives aux métiers de chargés d'études et de consultants. La formation s'adresse à des étudiants d'origines diverses (Economie, Gestion, ou encore Sciences sociales) et s'attache, notamment, à ancrer la pratique professionnelle, non seulement à la maîtrise de savoirs techniques, mais aussi à une solide culture générale et une méthodologie issue de l'approche universitaire.

- Appréciation :

Le volume horaire de la spécialité est de 567 h en M1 et de 472 h en M2. Les objectifs propres à la spécialité sont clairement professionnels et concernent la maîtrise de savoirs techniques (sources d'information, gestion de données, enquêtes quantitatives - qualitatives, prospective, traitement de données, ...). Il existe une méthodologie de la recherche pour les étudiants désirant poursuivre en doctorat (10 % des étudiants en 2008/09). La formation est attractive, plus de la moitié des étudiants du M2 provient d'un autre M1 que celui de la mention, et les origines des étudiants sont diverses (Sciences économique et sociales, Sociologie, Psychologie, AES, ...). Les flux semblent stabilisés autour d'une vingtaine d'étudiants en M2. Le taux de réussite est d'environ 60 % en M1 et de l'ordre de 95 % en M2. Ces chiffres ne laisseraient-ils pas supposer un problème d'articulation entre le M1 et le M2 ? Les taux d'insertion professionnelle sont très bons (de l'ordre de 93 %) avec un taux de retour aux enquêtes d'environ 85 %. Les emplois occupés correspondent parfaitement à la formation. L'équipe pédagogique est équitablement répartie entre universitaires et professionnels, mais elle est peu détaillée. Il existe un conseil de perfectionnement.

- Points forts :

- La professionnalisation de la formation.
- Le taux d'insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Le taux de réussite en M1 est assez moyen.
- Il n'y a pas d'informations sur le devenir des étudiants du M1 n'intégrant pas le M2.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer le dispositif mis en place afin de confirmer la progression des étudiants du M1 à l'entrée du M2. Il conviendrait, également, de mettre en place au niveau de la spécialité, un système d'informations sur le devenir des étudiants du M1 n'ayant pas intégré le M2.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Projets informatiques et stratégie d'entreprise (PISE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Paris 7 - Denis Diderot

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

En alternance, la spécialité permet d'acquérir les connaissances et les compétences relatives aux métiers de conseil, d'audit en systèmes d'Informations, ou encore dans le domaine de projets informatiques. Les objectifs sont d'apporter à des étudiants d'origines diverses (Lettres ou encore Sciences Humaines) les compétences techniques nécessaires à ce type de métier. La finalité de la formation est professionnelle. Cependant les étudiants ont la possibilité de réaliser un mémoire de recherche.

- Appréciation :

La formation, en alternance, entretient des liens étroits avec le monde professionnel. La formation est en alternance, en formation continue, ouverte à la VAE. La formation est attractive. Un tiers des étudiants du M2 proviennent du M1 MECI. Le taux de réussite en M1 est de l'ordre de 60 %. Il est d'environ 90 % pour le M2. Ces chiffres ne laisseraient-ils pas supposer un problème d'articulation entre le M1 et le M2 ? Le taux d'insertion professionnelle est très bon (100 %) avec un taux de réponses aux enquêtes compris entre 53 % et 84 %. Un tiers des étudiants sont embauchés dans l'entreprise d'accueil. Les emplois correspondent à ceux visés par la formation. La composition et la structure de l'équipe pédagogique ne sont pas très détaillées et seuls six enseignants-chercheurs participent à la formation ce qui peut paraître peu alors qu'un débouché en doctorat est rendu possible par le biais du mémoire.

- Points forts :

- Le positionnement original de la formation.
- Le taux d'insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Le taux de réussite en M1 est assez moyen.
- Il n'y a pas d'informations sur le devenir des étudiants du M1 n'intégrant pas le M2.
- Il y a peu d'enseignants-chercheurs.

Recommandations pour l'établissement

Tenter d'accroître le nombre d'enseignants-chercheurs serait certainement bénéfique à la formation. Il conviendrait, également, de renforcer le dispositif mis en place afin de confirmer la progression du nombre d'étudiants de M1 intégrant le M2. Il conviendrait, enfin, de mettre en place au niveau de la spécialité, un système d'informations sur le devenir des étudiants du M1 n'ayant pas intégré le M2.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Aménagement et développement local (ADL)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 7 - Denis Diderot

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation permet d'acquérir les connaissances et les compétences relatives aux métiers de l'aménagement du territoire et du développement local (méthodes d'analyse, gestion de projet ou encore évaluation). Les secteurs d'activité concernent les collectivités locales, les bureaux d'études ou encore les associations travaillant pour les collectivités. La formation est pluridisciplinaire et permet la maîtrise d'outils et de techniques (enquêtes, entretiens, diagnostics ou encore outils cartographiques).

- Appréciation :

Le projet pédagogique est bien présenté avec des objectifs précis et une pluridisciplinarité pertinente de la formation. La formation a une finalité clairement professionnelle. Pour autant, il existe un séminaire d'initiation à la recherche pour les étudiants désirant poursuivre en doctorat. La spécialité est ouverte en formation initiale, en formation continue, et à la VAE. Il est prévu d'ouvrir la formation à l'alternance, ce qui permettra sans doute de redynamiser les effectifs : le nombre d'inscrits pédagogiques est passé de 18 étudiants en 2007/08 à huit en 2011/12. Les 3/4 des étudiants du M2 proviennent de diverses formations autres que le M1 correspondant. Les taux de réussite sont d'environ 60 % en M1 et compris entre 92 % et 100 % en M2. Les taux d'insertion professionnelle sont très bons (entre 90 % et 100 % à 24 mois) tout comme le taux de retour aux enquêtes (entre 60 et 80 %). Les emplois correspondent à ceux visés par la formation. L'équipe pédagogique est solide et équitablement répartie entre universitaires et professionnels. La formation est évaluée par les étudiants sous forme de questionnaires. Les modalités pédagogiques sont précises, bien détaillées et très pertinents.

- Points forts :

- Le positionnement et la pertinence de la formation.
- Le taux d'insertion professionnelle.
- Le passage à l'alternance.
- La présence d'un séminaire d'initiation à la recherche.

- Points faibles :

- Une moindre attractivité (baisse du nombre d'inscrits).
- Le taux de réussite en M1 est assez moyen.
- Il n'y a pas d'informations sur le devenir des étudiants du M1 n'intégrant pas le M2.

Recommandations pour l'établissement

La moindre attractivité pourrait effectivement être endiguée par le passage à l'alternance. Il conviendrait également, de mettre en place au niveau de la spécialité, un suivi sur le devenir des étudiants du M1 n'ayant pas intégré le M2.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



Le Président

EVALUATION DES DIPLOMES : MASTER – Vague D

ACADEMIE : PARIS

Etablissement déposant : Université Paris Diderot

Etablissement(s) co-habilité : -

Mention : Métier des études, du conseil et de l'intervention (MECI)

Domaine : SHS

1°Mention

Recommandations émises sur la mention :

L'amélioration du taux de réussite en M1 impose de renforcer l'information à l'intention des candidats à l'entrée (afin de décourager les « touristes ») et d'accroître la « sélectivité » des dossiers (en dépit de l'impossibilité officielle de sélectionner les candidats issus du même domaine de formation de notre université).

D'ores et déjà, une opération « portes ouvertes » est organisée chaque année afin d'informer les étudiants à la fois sur la nature des métiers auxquels prépare la mention et sur le détail du cursus. Depuis 2 ans, nous invitons des entreprises du secteur des études et du conseil à venir présenter leur activité et les carrières proposées. Cette initiative (ouverte aux étudiants de licence) sera renforcée dans le cadre du prochain quinquennal en collaboration avec le master Sociologie d'enquête de Paris 5. La procédure « d'orientation active » a été renforcée l'année dernière par l'organisation d'entretiens avec les candidats.

Un système d'enquête permettant le suivi des étudiants à la sortie du M1 (quel que soit le M2 suivi) sera mis en place dès cette année.

2 Spécialités

2-1 Recommandation émise sur la spécialité : Consultants et chargés d'études socioéconomiques (CCESE)

La proportion d'étudiants de la spécialité provenant du M1 MECI est en progression régulière. Sur la base du recrutement en cours, elle devrait encore s'accroître dans la prochaine promotion.

Des dispositions ont été prises à l'échelle du M1 pour tenter de réduire le taux d'échec à l'entrée de nos M2, sans pour autant réduire le niveau d'attente à l'égard des étudiants de M1 (voir réponse au niveau « mention »)

Un système d'enquête permettant le suivi des étudiants à la sortie du M1 (quel que soit le M2 suivi) sera mis en place dès cette année.

2-2 Recommandation émise sur la spécialité : Aménagement et développement local (ADL)

Après 2 années avec des effectifs plus réduits, et en conservant un niveau de sélection identique, la spécialité accueille, en 2012-2013, 20 étudiants, dont 6 en formation continue. De nouveaux partenariats sont proposés pour renforcer l'attractivité de la formation, et la réorganisation des enseignements entre le M1 et le M2 devrait permettre de mieux retenir nos étudiants de M1.

Une nouvelle progression des enseignements entre M1 et M2 vise à réduire le taux d'échec en M1. Parallèlement la procédure d'orientation active via des entretiens individualisés a été renforcée pour l'entrée en M1.

Une enquête sera mise en place dès cette année auprès de l'ensemble des étudiants de M1. Sans quantification précise jusqu'à maintenant, les échanges avec les étudiants sortants en M1 ont pu montrer qu'ils recherchaient des M2 plus spécialisés dans le domaine de l'urbanisme, ou dans des domaines plus pointus de l'aménagement comme les transports.

2-3 Recommandation émise sur la spécialité : Projets informatiques et stratégies d'entreprises (PISE)

Nous sommes conscients de la trop faible proportion d'enseignants-chercheurs dans la formation et oeuvrons depuis plusieurs années à la faire progresser. Un partenariat actif avec le master en apprentissage MIMO (Paris 1, en cours de création, adossé au Pôle Informatique de Recherche et d'Enseignement en Histoire) devrait permettre de renforcer cette dimension de la spécialité.

Nous réfléchissons également à un système plus contraignant d'orientation dès l'entrée en M1 (cf. réponse au niveau mention), afin d'augmenter la proportion des candidats de M1 admis dans la spécialité.



Vincent Berger